



MAIRIE LE BELLAY EN VEXIN

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le

ID : 095-219500543-20230609-11_2023-DE

EXTRAIT AU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°11

DATE DE LA CONVOCATION 30/05/2023	L'an deux mille vingt trois Le neuf juin à dix-neuf heures.
DATE D’AFFICHAGE AU PUBLIC 30/05/2023	Le conseil municipal régulièrement et légalement convoqué s’est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. BAZOT Ludovic, maire de la commune
NOMBRE DE CONSEILLERS En exercice : 10 Présents : 8 Absent représenté : 0 Absents : 1 Absent conformément à l’article L.286-1 : 1 Votants : 8	Etai^{ent} présents : Alain PIGEONNIER - Elizabeth DUFOUR - Patricia BAZOT - Olivier FLIGNY - Isabelle ROBERT - Olivier MAUGER - Laurent RONDEAU. Absent représenté : néant Absent : Sylvain GUICHARD Absent conformément à l’article L.O.286-1 du Code Electoral : José MATIAS CARVALHO DE MOURA Secrétaire de séance : Elizabeth DUFOUR Le quorum étant atteint durant toute la délibération
DÉLIBÉRATION N°11 OBJET : Elections des délégués et suppléants pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2023	Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l’élection des sénateurs, Vu l’instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux, Vu l’arrêté préfectoral 2023-068 fixant le nombre des délégués des conseils municipaux et des suppléants à élire ainsi que le mode de scrutin applicable pour les communes du département du Val d’Oise <i>a) Composition du bureau électoral</i> M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l’ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s’agit de M. Alain PIGEONNIER, M. Olivier FLIGNY, M. Olivier MAUGER, Mme Isabelle ROBERT. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Liberté • Égalité • Fraternité



Adresse :
Grande Rue Prolongée
95750 LE BELLAY-EN-VEXIN
Tél : 01 34 67 42 75

Mail : mairie@lebellayenvexin.com
Site : www.lebellayenvexin.fr
Jours & horaires : du lundi au jeudi 9h à 13h (fermé mercredi)
Vendredi 13h30 à 19h Permanence élu : samedi de 10h à 11h30



M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué et des délégués suppléants en vue des élections sénatoriales.

b) Élection du délégué :

Les candidatures enregistrées : Ludovic BAZOT, Alain PIGEONNIER.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 08
- bulletins blancs ou nuls : 00
- suffrages exprimés : 08
- majorité absolue : 08

A obtenu :

- M. Ludovic BAZOT : 03 voix
- M. Alain PIGEONNIER : 05 voix
-

M. Alain PIGEONNIER ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

c) Élection des délégués suppléants :

Les candidatures enregistrées : Ludovic BAZOT, Elizabeth DUFOUR, Patricia BAZOT.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 08
- bulletins blancs ou nuls : 00
- suffrages exprimés : 08
- majorité absolue : 08

Ont obtenu :

- M. Ludovic BAZOT : 08 voix
- Mme Elizabeth DUFOUR : 08 voix
- Mme Patricia BAZOT : 08 voix
-

M. Ludovic BAZOT, Mme Elizabeth DUFOUR et Mme Patricia BAZOT ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le

ID : 095-219500543-20230609-11_2023-DE

CACHET MAIRIE



Fait à le BELLAY EN VEXIN, le 09 juin 2023

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire,

Ludovic BAZOT

Le secrétaire de séance,

Elizabeth DUFOUR